



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 30 décembre 2025

Urban Cœur Commerce annonce sa première revalorisation du prix de part : 303€ au 30 décembre 2025

Une étape clé dans la trajectoire de création de valeur de la SCPI

La SCPI Urban Cœur Commerce annonce la revalorisation de son prix de souscription à compter du 30 décembre 2025. Le prix de part passe de 300 € à 303 €, soit une hausse de +1,00 %.

Cette décision constitue la première augmentation du prix de part depuis le lancement de la SCPI et reflète la progression de la valeur du patrimoine au fil des acquisitions, ainsi que l'efficacité de la stratégie d'investissement et de gestion menée par Urban Premium.

Une revalorisation qui illustre une stratégie patrimoniale experte

La revalorisation marque une étape importante dans le développement de la SCPI. Elle traduit l'appréciation des actifs détenus, soutenus par la solidité des fondamentaux du portefeuille : des actifs sélectionnés pour la qualité de leurs emplacements et la solidité de leurs locataires, dans une logique de performance durable et de gestion active. Urban Premium démontre sa capacité à capitaliser sur de solides opportunités d'investissement.

« Cette première revalorisation du prix de part constitue un signal fort : elle illustre la dynamique de la SCPI Urban Cœur Commerce et notre volonté de construire, dans la durée, une SCPI de rendement s'inscrivant dans un couple rendement-risque maîtrisé. C'est un marqueur concret de création de valeur pour nos associés et un message de confiance adressé aux futurs investisseurs », déclare **Laurent Assayag, Président**.

À propos de la SCPI Urban Cœur Commerce

Urban Cœur Commerce est une SCPI investie majoritairement en immobilier de commerce.

Sa stratégie vise à constituer un portefeuille diversifié et mutualisé, et à rechercher une performance durable grâce à une sélection rigoureuse des actifs et une gestion active.

La SCPI URBAN COEUR COMMERCE a reçu le visa n°18-30 de l'AMF en date du 14 novembre 2018.

La durée de placement recommandée par la Société de Gestion est de 10 ans.

Les performances d'un investissement immobilier peuvent varier en fonction de l'évolution du marché, à la hausse comme à la baisse.

Modalités de la revalorisation

- Date d'effet : 30 décembre 2025
- Ancien prix de souscription : 300 €
- Nouveau prix de souscription : 303 €
- Variation : +1,00%
- Nouveau prix de retrait : 267,15 €

Pour toute information complémentaire :

Contactez votre conseiller en gestion de patrimoine habituel ou l'équipe de gestion d'URBAN PREMIUM

01 82 28 99 99

infos@urban-premium.com

www.urban-premium.com

L'ensemble de la documentation réglementaire de la SCPI URBAN COEUR COMMERCE est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion, ou consultable sur le site internet d'URBAN PREMIUM.

Avertissement

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ni le capital, ni le rendement ne sont garantis. L'investissement en SCPI présente des risques, notamment de perte en capital, de liquidité et de variation des revenus. Les objectifs et informations présentés ne constituent pas une promesse de rendement ou de performance.

A PROPOS D'URBAN PREMIUM

Société de Gestion de Portefeuille créée en 2010, URBAN PREMIUM concentre son développement sur la structuration et la gestion de véhicules d'investissement collectifs en immobilier destinés à une clientèle grand public. URBAN PREMIUM se distingue par son positionnement unique : l'immobilier en cœur de ville - l'immeuble bourgeois d'habitation à rénover et le commerce de proximité.